

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'EMPLOI DU SUBJONCTIF DANS LES RELATIVES LATINES

Ce qui nous a principalement poussée à entreprendre ce travail, c'est le fait que les divers spécialistes ne semblent pas encore être arrivés à expliquer selon quels impératifs une proposition relative peut adopter le mode subjonctif en latin – autrement dit, quel sens supplémentaire peut prendre une relative quand elle se trouve au subjonctif.

En latin, les propositions relatives peuvent apparaître autant à l'indicatif qu'au subjonctif, mais il est important de souligner aussi qu'il en existe où l'alternance modale n'est pas possible. Il en va ainsi pour les relatives en discours indirect – auquel cas le subjonctif est obligatoire pour toute proposition subordonnée – et pour celles que l'on appelle relatives finales, où, indépendamment de la valeur modale première (soit de souhait, soit de volonté) qui peut leur être assignée, les formes verbales du subjonctif expriment plutôt des notions temporelles de postériorité et où, par conséquent, l'alternance avec le mode indicatif supposerait fondamentalement une différence de temps, et non de mode. Par exemple, le subjonctif exprime la postériorité au passé dans :

[1] *Pecuniam dedit qua ad bellum uterere* (Cic., *Dei.*, 14) ;

le subjonctif répond à la nécessité de marquer l'antériorité par rapport à un futur dans :

[2] *Xerxes [...] praemium proposuit qui inuenisset nouam uoluptatem* (Cic., *Tusc.*, 5, 20).

La valeur temporelle de postériorité par rapport à un présent est très difficile à distinguer de celle de possibilité ou d'éventualité, car on peut dire de ces deux valeurs qu'elles sont la même, puisque la capacité des formes du présent du subjonctif à marquer la postériorité naît de son sens de possibilité ou de probabilité dans le présent. C'est purement contextuel. Ainsi, nous croyons que le subjonctif marque la postériorité dans :

[3] *Sunt autem multi [...] qui eripiunt aliis quod aliis largiantur* (Cic., *Off.*, 1, 43).

Mais, dans la plupart des cas, il est impossible d'isoler ces deux valeurs.

Une utilisation du mode très semblable à ces derniers exemples, mais dans une proposition indépendante, peut être la suivante :

[4] *Duarum rerum exoritur optio : uel illud quod credideris perdas, uel illum amicum amiseris* (Plaut., *Tri.*, 1053).

On peut citer de nombreux exemples de propositions relatives où le subjonctif a une valeur d'éventualité identique à celle qu'il a dans les propositions indépendantes, comme :

[5a] *Qui deorum consilia culpet, stultus inscitusque sit* (Plaut., *Mil.*, 736).

On peut également rencontrer au mode indicatif des exemples très similaires à ce dernier, comme dans :

[5b] *Haut aequom facit qui, quod didicit, id dediscit* (Plaut., *Amph.*, 688).

On ne peut pour autant en conclure que, dans les deux cas, l'opposition entre les modes ait disparu. Toutefois, il faut reconnaître que la différence entre eux, si elle existe, est minime : en effet, en [5a], l'éventualité est marquée de façon positive avec le subjonctif, alors qu'en [5b], elle se dégage de la valeur intemporelle ou générale qui peut être dérivée contextuellement de l'utilisation du présent. Mais il importe d'insister sur le fait que le subjonctif se comporte en l'occurrence avec la valeur modale de potentiel qu'il présente aussi dans les propositions indépendantes.

Il faut aussi souligner le fait que, même dans les phrases subordonnées, les différences que l'on remarque entre l'utilisation de l'indicatif et du subjonctif sont parfois infimes, comme dans :

[6a] *Incidunt multae saepe causae quae conturbent animos* (Cic., *Off.*, 3, 40).

[6b] *Est genus hominum qui esse primos se omnium rerum uolunt* (Ter., *Eun.*, 248).

À notre avis, le choix de mode différent entre les deux propositions, pourtant si semblables par leur fonction, ne peut résulter ni de l'antécédent, tout aussi indéterminé dans un cas que dans l'autre, ni du fait qu'il s'agit de qualificatives ou déterminatives. Nous ne croyons pas non plus qu'une possibilité soit exprimée dans l'exemple [6a] – ou, du moins, qu'elle soit différente de celle exprimée par l'indicatif de [6b]. Selon nous, le subjonctif de [6a] ne pourrait être dû qu'au fait que l'affirmation qui y est faite paraît un peu restreinte.

Il y a des exemples très semblables à [6a] où nous pouvons percevoir, outre la valeur modale d'éventualité – à notre avis très vague –, certaines nuances telles que celles de délicatesse, d'atténuation, de soin ... que

d'autres aussi ont vues dans l'utilisation du subjonctif ; tout se passe comme si le verbe, en adoptant le subjonctif, en venait à être employé comme métaphoriquement. Ceci nous semble être la seule chose par laquelle les exemples [7a] et [7b] peuvent se différencier :

[7a] *Sapientia enim est una quae maestitiam pellat ex animis, quae nos exhorrescere metu non sinat* (Cic., *Fin.*, 1, 43).

[7b] *Vna est amicitia in rebus humanis de cuius utilitate omnes uno ore consentiunt* (Cic., *Lael.*, 86).

L'effet d'atténuation qu'apporte le subjonctif dans [7a] peut être objectivé par une périphrase telle que « pour ainsi dire », ce qui serait impossible dans [7b].

Mais il y a d'autres exemples où il n'est pas possible, si on les analyse de manière naturelle, de deviner une opposition modale, pour infime qu'elle soit, dans l'alternance indicatif / subjonctif :

[8a] *Heu me miserum qui tuum animum ex animo spectavi meo* (Ter., *Andr.*, 646).

[8b] *Miserior mulier me nec fiet nec fuit tali viro quae nupserim. Heu miserae mihi !* (Plaut., *Merc.*, 700.)

Pour nous, il est également impossible de comprendre la proposition [8b] comme causale ou concessive. Mais, même si elle était sémantiquement causale ou concessive, il faudrait alors expliquer pourquoi il n'y a pas de subjonctif dans [8a]. À notre avis, le subjonctif de [8b] pourrait s'expliquer comme étant le fruit de l'émotion, par la valorisation d'une action qui a eu lieu, mais qui, selon la personne qui la profère, ne devrait pas avoir eu lieu. Pour montrer que le subjonctif peut exprimer des valeurs comme la joie, le refus, etc., T. GIVÓN (1994, p. 306-307) explique la catégorie du subjonctif comme une catégorie complexe, multi-dimensionnelle, qui présente différentes échelles ou degrés, autant dans les valeurs épistémiques (allant d'une grande certitude à la plus petite) que dans les valeurs déontiques ou évaluatives. Comme l'a bien vu R. IORDACHE (1977, p. 265-269), dans les propositions relatives au subjonctif, il y a de nombreuses données contextuelles pour la valorisation : des adjectifs qui expriment des états d'âmes, des adverbes de réprobation, des premières et deuxième personnes, des contextes exclamatifs, etc. Mais on ne doit pas déduire forcément de tout cela que le subjonctif y possède une valeur d'intensité. De plus, comme le mettent en évidence nos exemples, l'indicatif peut aussi apparaître dans un contexte identique. C'est pourquoi le subjonctif de [8b] semble être lié aux mêmes causes que celles qui le font apparaître dans les propositions causales où sont exprimées des raisons que

l'auteur n'approuve pas, selon le constat fait par S. MELLET (1995, p. 223, note 33) dans Tacite. Un exemple de ce genre serait :

[9a] *Aristides, [...] nonne ob eam causam expulsus est patria, quod praeter modum iustus esset ?* (Cic., *Tusc.*, 5, 105.)

Ici, l'auteur a recours au subjonctif parce qu'il estime absurde la raison alléguée. Nous ne croyons pas que le subjonctif de [9a] puisse être attribué au fait que la raison a été présentée par d'autres (A. ERNOUT - Fr. THOMAS [1972], p. 348), puisque cela est évident ; de plus, en [9b], la raison, à l'indicatif, est une raison alléguée par quelqu'un autre que l'auteur :

[9b] *Manlius Torquatus bello Gallico filium suum, quod is contra imperium in hostem pugnauerat, necari iussit* (Sal., *Cat.*, 52, 30).

De la même façon, il existe des causales au subjonctif dans lesquelles il n'est possible de comprendre la cause comme alléguée que si l'on comprend que toute cause est alléguée. Ce sont des cas comme [9c] :

[9c] *Scipionem Hannibal eo ipso quod aduersus se dux potissimum lectus esset, praestantem uirum credebat* (Liv., 21, 39, 8).

Donc, il ne semble pas que cela soit la raison pour laquelle la phrase [9a] adopte le subjonctif. On ne peut pas non plus entrevoir dans [9a] et [9c] une valeur proche de celle de possibilité. En effet, l'unique manière de comprendre [9a] comme exprimant la possibilité serait, comme le fait Chr. TOURATIER (1994, p. 144), d'attribuer à la causale le sens suivant : « parce qu'il y avait possibilité qu'Aristide fût trop juste ». Mais cette interprétation ne serait possible que si la causale était conçue comme étant une allégation du narrateur et non d'autres personnes, comme cela semble être le cas. L'explication de F. R. PALMER (1986, p. 182-183), selon laquelle une causale à l'indicatif présenterait la cause comme réelle, ne semble pas complètement satisfaisante. D'après nous, l'apparition du subjonctif en [9a] répond aux mêmes motivations qui font que le subjonctif est utilisé dans des causales négatives présentées comme non valides, telles que :

[9d] *Nemo enim umquam est oratorem quod latine loqueretur admiratus* (Cic., *de Orat.*, 3, 52).

On trouve aussi des propositions relatives où ce qui motive le subjonctif semble être une valorisation, une attitude de la part du locuteur, mais qui serait plutôt négative :

[10a] *Sumne ego stultus qui rem curo publicam ?* (Plaut., *Per.*, 75.)

[10b] *Sumne ego homo insipiens qui haec mecum egomet loquar solus ?* (Plaut., *Pseud.*, 908.)

Si l'on considère [10b], la possibilité surgit tout naturellement d'interpréter le subjonctif avec une valeur de renchérissement, d'emphase, que l'on a souvent voulu voir pour expliquer les alternances qui nous occupent. Mais nous croyons qu'une valeur d'atténuation du subjonctif dans un contexte fortement expressif (dans ce cas, avec les pronoms *egomet*, *mecum*) n'est pas exclue, et, plus encore, que les deux significations sont parfaitement compatibles.

La comparaison des deux exemples suivants prouve que l'atténuation est compatible avec un environnement qui marque plutôt le contraire, c'est-à-dire l'intensification :

[11a] *Expurgare uolo me. Tun te expurges mihi qui facinus tantum tamque indignum feceris ?* (Plaut., *Mil.*, 497.)

[11b] *Hoc uero sine ulla dubitatione confirmauerim [...] rem unam esse omnium difficillimam* (Cic., *Br.*, 25).

En effet, il ne semble y avoir aucun doute sur la valeur atténuative du subjonctif de [11b], reconnue de façon absolument unanime dans toutes les grammaires du latin, bien que l'affirmation soit en même temps forte, catégorique, *sine ulla dubitatione*. Chr. TOURATIER (1994, p. 138) avance une explication pour des cas mixtes de ce genre : le perfectum *confirmauerim* aurait à la fois une valeur d'atténuation, dérivée du morphème modal, et une valeur d'intensification, dérivée du morphème temporel. D'autres croient aussi apprécier dans ces affirmations une vigueur aussi grande que dans celles réalisées à l'indicatif (G. SERBAT [1994], p. 186) ; pourtant, cette vigueur ne provient pas du perfectum, mais du contexte, comme le montrent des exemples tels que [11c], où l'on ne peut voir que l'atténuation.

[11c] *Sed quae loca et nationes ob calorem aut asperitatem, item solitudines minus frequentata sunt, de eis haud facile conpertum narrauerim* (Sall., *Jug.*, 17, 2).

C'est pourquoi l'explication de *confirmauerim* comme réalisant une affirmation doublement atténuée semble la plus acceptable. Aussi adhérons-nous entièrement aux propos d'Hélène Vairel (*apud* G. SERBAT [1994], p. 221) selon lesquels le perfectum confère « un moindre degré d'existence, de présence, que ne le ferait le subjonctif présent ». Une valeur d'atténuation du subjonctif concorde mieux avec ses emplois que la valeur contraire. Et si l'on accepte que le subjonctif a un effet d'atténuation de l'affirmation en proposition principale, nous ne voyons aucune raison pour que l'on ne considère pas que, dans ces exemples de propositions relatives, le subjonctif a la même finalité, celle d'atténuation de l'affirmation. À notre avis, l'interprétation de Chr. Touratier de tous ces subjonctifs comme effets

de sens du morphème de possibilité n'est pas exacte. Le fait que les subjonctifs de tous ces exemples peuvent être paraphrasés par des expressions de type potentiel est trompeur.

De l'analyse des exemples suivants, on peut dégager la même conclusion :

[12a] *Insanit hic quidem, qui ipse male dicit sibi* (Plaut., *Men.*, 309).

[12b] *Tu quidem hercle certo non sanu's satis, qui nunc ipse male dicas* (Plaut., *Men.*, 312).

Il semble évident qu'en [12a], on constate simplement une action, alors qu'en [12b], cette constatation ne se fait pas de la même façon. Il est impossible de voir ici dans le subjonctif une valeur modale de possibilité ou d'éventualité. C'est pourquoi on ne peut l'expliquer que comme motivé par le contexte. Il est donc possible que le subjonctif réponde à un désir de ne pas réaffirmer une action déjà constatée. Il s'agirait à nouveau d'un cas d'affirmation atténuée très semblable à ceux que nous verrons plus tard, quand nous parlerons du subjonctif de citation. En effet, le subjonctif, avec un sens de base défini comme celui d'une « assertion en suspens »¹, sert parfois à la citation pour les cas où l'on restreint la factualité de la proposition, soit parce que la factualité est jugée improbable, soit parce qu'elle a déjà été donnée et qu'on la considère comme non pertinente. Le subjonctif de l'exemple [12b] appartiendrait à la seconde des hypothèses.

Comme nous pouvons voir, le passage au subjonctif coïncide avec le changement de personne. Il y a d'autres cas où seul le changement de personne semble être la raison de l'alternance modale. Par exemple, dans [13a] et surtout dans [13b] :

[13a] *Vt illum di deaque senium perdant, qui hodie me remoratus est ; meque adeo, qui restiterim, tum autem, qui illum flocci fecerim* (Ter., *Eun.*, 302).

[13b] *Quid commemorem primum aut laudem maxime ? Illumne qui mihi dedit consilium [...] an me, qui ausus sim incipere, an fortunam conlaudem, quae gubernatrix fuit* (Ter., *Eun.*, 1044).

Des explications proposées jusqu'à présent, il n'est aucune qui soit totalement satisfaisante. Selon L. RUBIO (1984, p. 292), dans des cas comme celui-ci, le rôle du subjonctif est de marquer de façon évidente une relation causale qui subsisterait à l'indicatif, mais qui serait seulement confiée au contexte. Il est indéniable que les propositions sont ici sémantiquement causales, mais L. Rubio ne dit pas s'il peut y avoir une raison à ces

1. Cette définition se trouve dans G. REYES (1990, p. 45), dont nous partageons l'interprétation du subjonctif de citation.

alternances ; autrement dit, il n'explique pas pourquoi précisément la causalité est réitérée dans certains cas et pas dans d'autres. Nous considérons de plus comme inadéquat le fait d'appeler subjonctif de subordination celui d'une proposition qui est déjà subordonnée. L. RUBIO (1984, p. 295) a recours à l'appellation de subjonctif de subordination pour indiquer les cas où le subjonctif n'a pas les valeurs que l'on peut reconnaître dans les phrases indépendantes. Or nous croyons, ainsi que nous tentons de le montrer tout au long de ce travail, que le subjonctif a dans les relatives des valeurs qu'on peut retrouver dans les propositions indépendantes, à savoir : dans les cas où le subjonctif est employé pour énoncer une affirmation atténuée. Nous croyons que le subjonctif des propositions relatives doit pouvoir s'expliquer au moins comme le subjonctif des propositions subordonnées où une alternance modale est possible, telles les propositions causales, dans lesquelles l'alternance modale ne peut pas s'expliquer logiquement – comme le reconnaît L. RUBIO lui-même (1984, p. 328) – pour marquer une subordination indéniable, mais par le fait qu'elle correspond à des notions de réalité ou de fiction ².

Ce que nous avons appelé jusqu'à présent valorisation pourrait ne pas être différent de ce à quoi nous nous référions en termes d'atténuation. Le subjonctif implique un plus petit compromis avec l'énoncé que l'indicatif (S. NUÑEZ [1991], p. 56). C'est pour cela qu'il peut apparaître quand des choses qui arrivent ou sont arrivées sont dites, mais aussi quand on parle de choses dont on se plaint et dont on aimerait qu'elles n'aient pas eu lieu. C'est pourquoi il est parfaitement possible d'identifier ce subjonctif, qu'on pourrait appeler « d'estimation », avec les subjonctifs qu'on a qualifiés, pour les propositions indépendantes, de subjonctifs « d'affirmation atténuée » (G. SERBAT [1994], p. 186-187).

De la même façon, il ne semble faire aucun doute qu'une valeur identique du subjonctif puisse être attribuée aux exemples [14a] et [14b], dans lesquels la modestie et même la honte semblent motiver l'emploi du subjonctif.

[14a] [...] *ego quae fuerim simplex, suavis, amans, dulcis* [...] *ego quae natos triplices paraui* (AE, 1968, 007) ³.

[14b] *Ego autem, quae essem anus deserta, egens, ignota, ut potui nuptum uirginem locaui huic adulescenti* (Ter., *Phorm.*, 751-752).

2. Sur ce point nous sommes d'accord avec L. Rubio. Cependant il est nécessaire de préciser que le subjonctif peut aussi exprimer la réalité, mais d'une manière délicate, atténuée, comme trouble.

3. Nous avons pris cet exemple parmi ceux cités par M. Absil dans sa communication présentée lors des dixièmes *Journées de Linguistique latine* (cf. LEC 79 [2011], p. 205-225).

Comme nous avons pu le voir, dans tous ces cas, le subjonctif fait référence à des actions réelles. Bien plus, il fait référence aussi à des actions réelles dont aucune donnée du contexte ne permet de mettre en doute la factualité. Il est très difficile de découvrir les raisons concrètes qui poussent le locuteur à utiliser le subjonctif, mais nous pouvons penser que cette utilisation peut répondre au désir d'atténuer l'affirmation, en vertu d'un mécanisme dont la motivation apparaît au contraire évidente dans les propositions indépendantes.

Les exemples [15a] et [15b] peuvent être donc des cas d'affirmation, mais atténuée.

[15a] *Egomet qui sero ac leuiter Graecas litteras attigissem, tamen cum [...] uenissem Athenas [...] complures dies sum commoratus* (Cic., *de Orat.*, 1, 82).

[15b] *Deinde ut cubitum discessimus, me, et de uia fessum et qui ad multam noctem uigilassem, artior quam solebat somnus complexus est* (Cic., *Rep.*, 6, 10).

Dans [15a], la proposition relative est sémantiquement concessive, raison qui est donnée pour expliquer l'apparition du subjonctif. Nous ne croyons toutefois pas que cela soit une raison suffisante, du fait qu'il y a de nombreuses relatives concessives à l'indicatif (cf. R. KÜHNER - C. STEGMANN [1994], p. 294-295). De plus, parmi les exemples de relatives concessives à l'indicatif de l'époque classique cités par R. Kühner et C. Stegmann, certains sont strictement parallèles à [15a], puisqu'ils ont aussi *tamen* dans la proposition principale. Ce sont des exemples tels que :

[15c] *Quae quidem ego, patres conscripti, qui illa numquam probaui, tamen ita conseruanda concordiae causa arbitratus sum* (Cic., *Phil.*, 1, 23).

[15d] *Caesar ipse qui illis fuerat iratissimus tamen propter singularem eius ciuitatis grauitatem et fidem cotidie aliquid iracundiae remitebat* (Cic., *Phil.*, 8, 19).

Donc, il doit y avoir une autre raison pour laquelle la proposition relative apparaît au subjonctif. Voilà pourquoi nous considérons ici plus juste d'expliquer le subjonctif de [15a] par une valeur d'atténuation de l'affirmation, à laquelle contribuent les adverbess *sero* et *leuiter*. On pourrait aussi penser que le subjonctif est conditionné, induit par ces adverbess. Il est possible que le subjonctif réponde aux mêmes raisons qui font que la négation conditionne l'emploi de catégories grammaticales telles que celle du mode, ce qui semble se produire aussi en latin, comme nous le verrons plus loin. Différents auteurs, parmi lesquels T. GIVÓN (1978, p. 104-105), ont prouvé que, dans les paires antonymes de propriétés d'une langue, un des membres est désigné comme positif et l'autre comme négatif. Ainsi,

« grand » est positif, « petit » négatif, etc. Dans le cas concret du latin, les deux adverbes semblent désigner des propriétés négatives. Le subjonctif semble rendu propice par le fait que l'action décrite est estimée négative, lamentable.

Dans l'exemple [15b], E. VESTER (1989, p. 334) a expliqué le subjonctif comme marqueur d'une relation sémantique entre la proposition relative et la prédication principale correspondante, avec une fonction syntaxique de prédicatif. Ici, il n'y a aucun doute sur la fonction de la relative, puisqu'elle apparaît coordonnée à un adjectif en fonction prédicative. J.-P. MAUREL interprète de la même manière le subjonctif de certaines relatives (1995, p. 194-195). Mais nous croyons qu'une relation sémantique semblable s'établit dans de nombreux autres cas où le subjonctif n'apparaît pas. C'est pourquoi nous ne voyons pas de graves inconvénients à expliquer ce subjonctif comme tous ceux que nous sommes en train de voir.

Cette atténuation qui, avec un verbe à la première personne, produit un effet supplémentaire de modestie, est réalisée d'une façon légèrement différente à la troisième personne, de sorte que le subjonctif, n'affirmant pas avec force l'action, semble exprimer l'incertitude, le doute, ou bien semble simplement servir à indiquer que l'information donnée n'est pas importante. C'est, comme nous l'avons déjà dit, la valeur que l'on peut attribuer au subjonctif dit « de citation » ou « discursif » dans :

[16a] *Paetus, ut antea ad te scripsi, omnes libros quos frater suus reliquisset mihi donavit* (Cic., *Att.*, 2, 1, 12).

L'interprétation la plus répandue (H. PINKSTER [1995], p. 276), selon laquelle le subjonctif apparaît parce que l'action est exprimée comme étant une action certaine non du point de vue de Cicéron, mais de celui de Paetus, n'est pas exacte⁴. L'interprétation de J. L. MORALEJO (1996, p. 292-293), selon laquelle le subjonctif indique qu'il s'agit d'un énoncé sur un autre énoncé l'est davantage. On ne peut, en effet, expliquer ici le subjonctif par la mise en doute de la part de l'auteur de la véracité de l'action, car cette véracité est affirmée peu auparavant par l'utilisation de l'indicatif *reliquerat* [16b].

4. L'exemple cité par Chr. TOURATIER (1994, p. 613), *Confirmat autem illud uel maxime, quod ipsa natura, ut ait ille, sciscat et probet, id est uoluptatem et dolorem* (Cic., *Fin.*, 1, 23), prouve que la fonction du subjonctif, dans un tel cas, n'est pas celle-là. En effet, il est positivement explicité qu'il s'agit des paroles d'un autre, et cependant la citation apparaît aussi au subjonctif.

[16b] *L. Papirius Paetus, uir bonus amatorque noster, mihi libros eos quos Ser. Claudius reliquit donauit* (Cic., *Att.*, 1, 20, 7).

C'est pour cela que l'interprétation de ce subjonctif proposée par Chr. TOURATIER (1994, p. 613), suggérant qu'on doit le comprendre comme un effet de sens du morphème de possibilité, ne semble pas valide. Il est impossible d'apprécier une valeur de possibilité, si minime soit elle, dans des exemples tels que [16a].

Le subjonctif pourrait ici être dénommé « métalinguistique » (terme employé aussi par J. L. MORALEJO [1996], p. 295), « de citation » dans le sens le plus littéral du terme ; mais on peut se demander quelle est la raison pour laquelle le subjonctif sert à la citation. Cette utilisation s'explique parfaitement si l'on considère que la signification du subjonctif est de ne pas garantir, de ne pas dire de façon complète la factualité d'une action.

Dans les cas de citation littérale comme celui-ci, on n'utilise pas l'indicatif, car il n'est pas nécessaire d'affirmer la réalité de l'action, puisque cela a déjà été fait. Il nous semble qu'on doit expliquer de la même manière l'alternance modale inattendue dans des cas comme :

[17a] *Cum uarices secabantur C. Mario, dolebat ; cum aestu magno ducebat agmen, laborabat* (Cic., *Tusc.*, 2, 35).

[17b] *Marius [...] cum secaretur, ut supra dixi, principio uetuit se alligari* (Cic., *Tusc.*, 2, 53).

Notre explication de [17b], qui coïncide avec celle de P. DE CARVALHO (1994, p. 195-196), pourrait servir aussi à résoudre une alternance modale dans l'interrogative indirecte difficilement explicable jusqu'à présent :

[18] *Nunc cuius iussu uenio et quamobrem uenerim dicam* (Plaut., *Amph.*, 17-18).

Dans cette proposition interrogative indirecte, paradoxalement, ce qui est inexplicable n'est pas l'indicatif, fréquent dans les interrogatives indirectes de l'époque archaïque, mais le subjonctif *uenerim*. En effet, on peut toujours expliquer en termes structurels un indicatif à la place d'un subjonctif en tant qu'utilisation neutre du terme non marqué à la place du terme marqué dans l'opposition modale. L'interprétation qui est pour nous provisoirement la plus acceptable, c'est que le subjonctif se présente comme métalinguistique. Le sens qu'aurait cette proposition pourrait alors être paraphrasé plus ou moins ainsi : « Maintenant, je dirai sur l'ordre de qui je viens et à quel motif répond le fait de venir ». Il s'agirait d'une utilisation du subjonctif très semblable à celui qui s'observe dans ce qu'on appelle les *echo questions*, du genre de :

- [19] *Quid ego tibi deliqui, si quoi nupta sum tecum fui ? Tun mecum fueris ?* (Plaut., *Amph.*, 817-818 ; cf. J. L. MORALEJO [1996], p. 294-295).

Peut-être ne pourrions-nous jamais savoir avec certitude si l'utilisation de *uenerim* répond aux raisons que nous avons présentées ; bien entendu, il est possible qu'il n'y ait aucune raison à cette alternance modale et qu'il s'agisse d'un simple artifice stylistique employé par Plaute pour obtenir une variation. Mais ce que nous croyons pouvoir conclure de l'analyse de l'exemple [18], quelle que soit la valeur attribuée au subjonctif, c'est que la différence de signification entre les modes latins est parfois presque inappréciable ou très légère.

Parmi les propositions relatives avec un subjonctif inattendu, nous avons vu certains exemples dans lesquels ce mode, s'il est fait allusion à un fait dont le contexte de la proposition ne permet pas de mettre en doute la factualité, semble répondre au désir de qualifier une action comme réelle, mais tout en ajoutant qu'elle peut être difficilement objectivée. Il s'agirait d'un nouveau cas d'affirmation atténuée.

- [20] *Illi autem qui omnia de republica praeclara atque egregia sentirent, sine recusatione [...] negotium susceperunt* (Cic., *Cat.*, 3, 5).

C'est, selon nous, le fruit d'une réflexion considérable et d'une attention exquise de la part de l'auteur au moment de décrire l'action. Il faut tenir compte du fait qu'il n'est ici possible d'expliquer le subjonctif ni comme qualificatif (car la proposition est déterminative), ni comme non-spécifique (puisqu'il constitue un syntagme nominal spécifique), ni bien sûr comme s'il était motivé par un désir de l'auteur de ne pas attribuer à lui-même mais à d'autres une telle affirmation. Nous considérons que l'on pourrait expliquer de la même manière [21a] face à [21b] :

- [21a] *Fuit antea tempus cum Germanos Galli uirtute superarent* (Caes., *G.*, 6, 24, 1).

- [21b] *Fuit quoddam tempus cum in agris homines passim bestiarum more uagabantur* (Cic., *de Inu.*, 1, 2).

Dans [21a], nous croyons que le subjonctif répond, d'une part, au fait que l'action ne peut pas être facilement objectivée, et qu'elle reflèterait, comme dans l'exemple antérieur [20], un désir d'exactitude. Il est possible aussi, dans ce cas, qu'ait pesé dans le choix du mode le fait que cette affirmation pourrait être considérée d'une certaine façon comme compromettante ou inopportune pour l'auteur. Notre analyse ne contredit en aucune façon celle que fait M. LAVENCY (1985, p. 283 ; 1997, p. 236-237) de ces propositions, car il est indéniable que [21a] est une proposition qualificative ; mais notre interprétation permet d'expliquer aussi une

alternance modale comme celle de [22], impossible à attribuer à une opposition sémantique semblable à celle qui pouvait s'établir dans les exemples antérieurs de [21].

[22a] *Sunt quaedam quae honeste non possum dicere* (Cic., *Phil.*, 2, 47).

[22b] *Sunt autem quidam e nostris qui haec subtilius uelint tradere* (Cic., *Fin.*, 1, 31).

Les exemples de [22] contredisent en outre la théorie selon laquelle après *quidam* – l'indéfini spécifique –, on ne pourrait qu'attendre le mode indicatif (E. VESTER, [1989], p. 333). La motivation pour le subjonctif dans le cas de [22b] ne semble être autre que le désir de réussir une atténuation de l'affirmation faite par l'auteur.

Nous croyons que, parfois, c'est surtout l'émotion du locuteur (T. GIVÓN [1994], p. 315) qui favorise l'apparition du subjonctif, d'après ce qui est démontré dans l'analyse comparative des propositions [23], et cela sans qu'on puisse exclure dans le subjonctif de [23a] un certain sens métaphorique, voir même ironique.

[23a] *Ego [...] illi maximam gratiam habeo, qui me ea poena multauerit quam sine mutuatione [...] possem dissoluere* (Cic., *Tusc.*, 1, 42).

[23b] *Habeo senectuti magnam gratiam quae mihi sermonis auuditatem auxit, potionis et cibi sustulit* (Cic., *Cat. M.*, 46).

Analysons maintenant certains exemples de propositions relatives qui ont attiré l'attention des spécialistes et qui ont en commun le fait d'être des propositions négatives :

[24] *Sunt enim qui discessum animi a corpore putant esse mortem ; sunt qui nullum censeant fieri discessum* (Cic., *Tusc.*, 1, 18).

Ici, la seule explication raisonnable du subjonctif *censeant* est la négation, puisqu'il semble impossible de deviner un autre motif pour le changement modal. En effet, les tentatives effectuées par différents auteurs en vue de donner une explication établissant une différence modale palpable dans le cas qui nous occupe (lesquelles consistaient toutes à attribuer en dernier ressort à *censeant* une valeur potentielle) n'apportent pas la force explicative désirée⁵. Il est possible que *censeant* réponde au simple désir

5. Les différentes explications pour *qui censeant* (Chr. TOURATIER [1994], p. 143-144) consistent à attribuer à certaines formes des significations telles que « qui vont jusqu'à penser », « qui peuvent penser », « qui sont susceptibles de penser ». La raison pour laquelle nous rejetons cette interprétation réside dans le fait que, même avec elle, nous ne voyons pas de différence significative appréciable entre indicatif et subjonctif. On est parti de l'idée que *censeant* est potentiel, alors que c'est ce qu'il faut prouver,

d'obtenir un certain changement, comme le met sans aucun doute en évidence, au niveau lexical, le remplacement de *esse* par *fieri* ou de *puto* par *censeo*. Dans ce cas-là, le subjonctif aurait une valeur très semblable à celle que nous avons proposée pour l'exemple [18], avec un changement de signification franchement inappréciable par rapport à l'indicatif. En outre, étant donné que la *uariatio* s'est déjà établie au niveau lexical, avec *censeo* pour remplacer *puto*, nous considérons comme explication la plus tentante celle du changement de mode en [24] provoqué par la négation, comme dans [26], en vertu d'un phénomène dont nous allons nous occuper maintenant.

Comme beaucoup l'ont déjà fait remarquer, la négation altère tout aussi bien les catégories grammaticales (I. BOSQUE [1990], p. 36 et s.), ainsi que le montrent clairement des oppositions telles que « je crois qu'il vient » / « je ne crois pas qu'il vienne », avec ce qu'on a appelé la « montée de la négation » (I. BOSQUE [1990], p. 41-42). Nous considérons qu'il est possible d'interpréter d'une manière semblable le subjonctif de [25].

[25] *Non enim latroni sed regi credidi, nec regi inimico populi Romani, sed ei cuius reditum consuli commendatum a senatu uidebat, nec ei regi qui alienus ab hoc imperio esset, sed ei quicum foedus feriri in Capitolio uiderat* (Cic., *Post.*, 6).

Selon M. LAVENCY (1997, p. 266-267), le subjonctif *esset* exprime l'indétermination, de sorte qu'on fait référence à un roi indéterminé, alors que la proposition dont le verbe est *uidebat* fait allusion à un roi individualisé. Cependant, nous considérons qu'il est possible de comprendre que, dans les deux cas, il est fait référence à la même personne, à une personne individualisée. C'est pourquoi nous croyons que ce subjonctif pourrait aussi, dans un certain sens, être conditionné par la négation. L'apparition du subjonctif aurait pour but de résoudre ou d'éliminer l'ambiguïté qu'implique parfois l'usage de la négation, particulièrement celle appelée négation métalinguistique ou polémique⁶. Le subjonctif contribue à assurer que la négation n'affecte pas seulement dans ce cas-là *ei regi*, mais qu'elle pénètre dans la proposition qui lui est subordonnée. Avec le subjonctif, il semble que l'on veuille insister sur l'hypothétique, l'irréel d'une telle affirmation. L'indicatif est évité car on pourrait le comprendre comme s'il affirmait la réalité de cette attribution. D'après cette dernière interprétation, l'indicatif serait impossible.

puisque'il existe d'autres cas indubitables où le subjonctif n'a aucune valeur potentielle.

6. La négation métalinguistique ne nie pas une proposition, mais ce qui est impliqué par une proposition préalable proférée ou présupposée, et supporte, selon L. R. HORN (1985, p. 145), *denial of assertability, rather than of truth*.

Dans ces cas, nous avons vu que le subjonctif semble amené par la négation. On trouve des exemples parallèles dans des propositions indépendantes où le subjonctif apparaît pour une action réelle négative.

- [26] *Africanus [...], si in iudicio res sua ageretur, testimonium non diceret* (Cic., *Rosc. Am.*, 103) ⁷.

Nous considérons que, dans le cas de [26], l'apparition du subjonctif peut s'expliquer par une espèce d'imprégnation d'irréalité ou de concordance sémantique ⁸ entre la négation et la non factualité qui implique parfois l'utilisation du subjonctif.

Et le fait qu'une grande partie des subjonctifs d'atténuation dans des propositions indépendantes sont accompagnés en plus d'éléments négatifs ne manque pas d'être surprenant. De tous les exemples cités par Chr. TOURATIER (1994, p. 138), un seul, que nous avons déjà cité en [11b], n'est pas négatif. En raison de l'intérêt qu'ils présentent, nous les citons en [27].

- [27a] *Quo non facile dixerim quicquam me uidisse pulchrius* (Cic., *Verr.*, 2, 4, 94).

- [27b] *Certum adfirmare [...] non ausim* (Liv., 3, 23, 7).

- [27c] *Imitari neque possim, si uelim, nec uelim, si possim* (Cic., *Brut.*, 287).

- [27d] *Si a corona relictus sim, non queam dicere* (Cic., *Brut.*, 192).

- [27e] *Publica prodendo tua nequiquam serues* (Liv., 26, 36, 9).

Cependant, on ne peut pas dire qu'en latin, la négation exige automatiquement le subjonctif. Il semble toutefois que les propositions qui prennent le subjonctif sont principalement les propositions négatives dans lesquelles ce qui est dit n'est pas réel mais hypothétique ou irréel, d'après ce qu'on déduit d'alternances modales telles que :

- [28a] *Nec enim nunc, quia dolent iniuriam acceptam Samnites, sed quia gaudent oblatam sibi esse caussam oppugnatum nos ueniunt* (Liv., 7, 30, 13).

- [28b] *Pugiles in iactandis caestibus ingemescunt non quod doleant animou succumbant, sed quia profundenda uoce omne corpus intenditur* (Cic., *Tusc.*, 2, 56).

7. Nous tirons cet exemple de S. NUÑEZ (1996, p. 263). Dans le travail, on peut trouver d'autres exemples où il n'est pas possible d'établir une différence de signification appréciable entre les modes latins.

8. Nous avons pris ces concepts « d'imprégnation d'irréalité » et de « concordance sémantique » à E. ALARCOS (1978, p. 267), qui les emploie pour expliquer certains cas de modalisation de l'imparfait de l'indicatif en espagnol provoqués par le contexte.

Dans le premier de ces deux exemples, *non quia dolent* pourrait être paraphrasé ainsi « ce n'est pas parce que cela leur fait mal – et cela leur fait mal » alors que *non quod doleant* au contraire correspondrait à « ce n'est pas parce que cela pourrait leur faire mal – et cela ne leur fait pas mal ».

Enfin, nous nous arrêtons brièvement sur des cas où nous croyons que l'auteur obtient des effets fortement ironiques quand il emploie de façon inattendue le subjonctif (lequel, comme nous l'avons déjà dit, atténue les affirmations) dans un contexte où il n'est pas possible, et où l'on ne peut donc espérer qu'une affirmation forte à l'indicatif.

[29a] *Ne hercle operae pretium quidemst mihi te narrare tuas qui uirtutes sciam* (Plaut., *Mil.*, 31).

[29b] *Amant te omnes mulieres, nec iniuria, qui sis tam pulcher* (Plaut., *Mil.*, 58).

Les essais d'explication du subjonctif en [29b] par certaines des valeurs qu'on lui attribue généralement, telles que celles d'éventuel ou de potentiel, seraient très forcés. Ici, la paraphrase par une expression de type potentiel n'est même pas possible⁹. Ce que le personnage de Plaute dit de manière atténuée dans le premier cas, c'est qu'il peut à peine connaître les vertus de son interlocuteur, parce qu'il n'en a pas ; ce que l'on attend dans [29a] par le contexte, c'est précisément une affirmation catégorique, chose que l'on apprécie bien dans la traduction italienne de Paratore : *Ah, cappio, non è certo il caso che tu ricordi i tuoi meriti, che ben li conosco*, ou dans celle d'Ernout : « Par Hercule, ce n'est pas la peine de me raconter tes hauts faits ; je les connais trop bien¹⁰. »

Cet exemple est important aussi parce que le subjonctif ne peut être motivé par des besoins métriques, du fait que l'indicatif attendu *scio* aurait de ce point de vue la même valeur. La proposition [29b], qui aurait pu être à l'indicatif, apparaît au subjonctif selon nous pour la même raison qu'en [29a] ; toutefois, dans ce cas, le contraste que suppose le subjonctif inattendu devrait produire un fort effet comique difficilement traduisible, comme le montre par exemple la version d'Ernout : « Toutes les femmes t'adorent, et elles n'ont pas tort, vraiment : tu es si beau ! » Cette traduction d'Ernout coïncide avec toutes celles que nous avons consultées. Mais le fait que cet effet comique purement contextuel est impossible à exprimer ne signifie pas qu'il n'existe pas. Dans ce cas-là, Plaute a su

9. C'est pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec Chr. TOURATIER (1994, p. 144) et une interprétation telle que : « toi qui peux être si beau ! » ne nous semble pas possible.

10. T. M. Plauto, *Tutte le comedie*, Trad. E. PARATORE, Roma, Newton, 1992 ; Plaute, texte établi et traduit par A. ERNOUT, Paris, « Les Belles Lettres », 1976.

savamment profiter du jeu que permet le subjonctif pour dire contextuellement le contraire de ce que dit la proposition, d'une façon un peu semblable, mais plus subtile et moins directe que s'il l'avait dit avec une négation.

Après ce survol de différents types de propositions relatives, nous pouvons dire que, dans tous les cas, par contraste avec l'indicatif (qui peut aussi apparaître), le subjonctif n'affirme pas fortement une action. Le subjonctif semble pouvoir exprimer tous les degrés de la non « factualité », allant d'une petite restriction de celle-ci à sa négation absolue. À cette occasion, nous nous sommes centrée fondamentalement sur les utilisations du subjonctif qui répondent à un désir de cacher, de ne pas dire la réalité d'une action. Les motivations d'un locuteur ou d'un narrateur pour ne pas affirmer fortement la réalité d'une action sont variées : la modestie, l'émotion, la prétention d'exactitude, la honte, le fait de ne pas le considérer comme nécessaire, etc. Dans le cas du latin, notre hypothèse selon laquelle le subjonctif est atténuant s'appuie sur le latin lui-même, d'après son utilisation dans des propositions indépendantes ; en revanche l'hypothèse contraire, selon laquelle il serait intensif, n'y trouve pas d'appui.

Pour conclure, nous aimerions examiner deux exemples de Virgile (sous les numéros [30a] et [30b]) qui, à notre avis, corroborent l'interprétation du subjonctif que nous avons proposée tout au long de ce travail, une interprétation du subjonctif latin qui envisage l'utilisation du mode en vertu de motivations telles que l'estimation, l'émotion, généralement pas reconnues dans les travaux de référence.

[30a] *At tibi pro scelere, exclamat, pro talibus ausis
di, si qua est caelo pietas quae talia curet,
persoluant grates digna et praemia reddant
debita, qui nati coram me cernere letum
fecisti et patrios foedasti funere uultus.* (Verg., *Aen.*, II, 535-540.)

[30b] *Et gener auxilium Priamo Phrygibusque ferebat
infelix qui non sponsae praecepta furentis audierit !*
(Verg., *Aen.*, II, 344-346.)

En [30a], la relative apparaît à l'indicatif, et cela malgré qu'elle remplisse très largement non pas une seule, mais toutes les conditions qui, en accord avec la doctrine commune, rendent propice l'apparition du subjonctif. En effet, la relative est sans aucun doute causale et une certaine relation prédicative peut être établie entre elle et la principale. En outre, cette phrase se produit dans un contexte d'intensité difficilement compara-

ble. Mais l'indicatif doit apparaître ici parce qu'il est nécessaire de décrire ces actions d'une manière catégorique, dure, forte, sans palliatifs. Par contre, lorsqu'il y a compassion, délicatesse, tendresse envers soi-même ou quelqu'un d'autre, comme en [30b], ce qui surgit de façon naturelle, c'est le subjonctif.

Olga ÁLVAREZ HUERTA
Université d'Oviedo

Références bibliographiques

- E. ALARCOS LLORACH (1978) : *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos.
- I. BOSQUE (1990) : « Las bases gramaticales de la alternancia modal. Repaso y balance », dans I. BOSQUE (éd.), *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus, p. 13-65.
- P. DE CARVALHO (1994) : « Mode verbal et syntaxe de subordination », dans J. HERMAN (éd.), *Linguistic Studies on Latin. Selected Papers from the 6th International Colloquium on Latin Linguistics, Budapest, 1991*, Amsterdam - Philadelphia, John Benjamins, p. 179-200.
- A. ERNOUT et Fr. THOMAS (1972) : *Syntaxe Latine*, Paris, Klincksieck.
- T. GIVÓN (1978) : « Negation in Language: Pragmatics, Function, Ontology », dans P. COLE (éd.), *Syntax and Semantics*, 9. *Pragmatics*, New York, Academic Press.
- T. GIVÓN (1994) : « Irrealis and the Subjunctive », *Studies in Language* 18.2, p. 265-337.

- L. R. HORN (1985) : « Metalinguistic Negation and Pragmatic Ambiguity », *Language* 61.1, p. 121-174.
- R. IORDACHE (1977) : « Relatives causales ou relatives consécutives ? », *Helmantica* 27, p. 253-279.
- R. KÜHNER et C. STEGMANN (1994) : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Zweiter Teil, Satzlehre, Zweiter Band*, Hannover (Repr. 1914).
- M. LAVENCY (1985) : « Problèmes du classement des propositions en *cum* », dans Chr. TOURATIER (éd.), *Syntaxe et Latin. Actes du 2^e Congrès International de Linguistique Latine, Aix-en-Provence, 1983*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 279-286.
- M. LAVENCY (1997) : *Vsus. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2^e édition.
- J.-P. MAUREL (1995) : « *Cum*, ou la subordination dans tous ses états », dans D. LONGRÉE (éd.), *DE VSV. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 189-200.
- S. MELLET (1995) : « *Quando, quia, quod, quoniam* : analyse énonciative et syntaxique des conjonctions de cause en latin », dans D. LONGRÉE (éd.), *DE VSV. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 211-228.
- J. L. MORALEJO (1996) : « Subjuntivo oblicuo y subordinación », dans H. ROSEN (éd.), *Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics, Jerusalem, 1993*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft, p. 287-296.
- S. NUÑEZ (1991) : *Semántica de la modalidad en latín*, Granada, Universidad de Granada.
- S. NUÑEZ (1996) : « Semántica y pragmática de los enunciados condicionales en latín », dans A. AGUD, J. A. FERNANDEZ DELGADO, A. RAMOS (sous la direction de), *Las lenguas de corpus y sus problemas lingüísticos*, Madrid - Salamanca, Ediciones Clásicas Universidad de Salamanca, p. 257-270.
- F. R. PALMER (1986) : *Mood and Modality*, Cambridge, University Press.
- H. PINKSTER (1995) : *Sintaxis y semántica del latín*, Madrid, Ediciones Clásicas.
- G. REYES (1990) : « Tiempo, modo, aspecto e intertextualidad », *Revista Española de Lingüística* 20.1, p. 17-53.
- L. RUBIO (1984) : *Introducción a la sintaxis estructural del latín*, Barcelona, Ariel.
- G. SERBAT, S. MELLET, M. D. JOFFRE, éd. (1994) : *Grammaire fondamentale du Latin. Le signifié du verbe*, Louvain - Paris, Peeters.
- F. TORRENT (1968) : « Anotaciones al relativo latino con subjuntivo », *Estudios Clásicos* 52, p. 529-538.
- Chr. TOURATIER (1994) : *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- E. VESTER (1989) : « Relative Clauses. A Description of the Indicative-Subjunctive Opposition », dans G. CALBOLI (éd.), *Subordination and Other Topics in Latin, Proceedings of the Third International Colloquium on Latin Linguistics, Bologna, 1985*, Amsterdam - Philadelphia, John Benjamins, p. 327-350.